

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2023

Convocation en date du 4 octobre 2023,
Nombre de délégués en exercice : 37

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : Mme Hélène BROUSSE

N° D2023040

**Objet : Demande de subventions
au titre du projet de construction
d'une chaufferie à combustibles
solides de récupération**

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	28
Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Présents :

CA3B : Guy ANTOINET – Patrick BAVOUX – Bernard BIENVENU -
Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN – Mireille MORNAY - Bernard
PERRET – Jean Luc ROUX – Jean Marc THEVENET
CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS – Elisabeth LAROCHE
Vincent MANCUSO – Max ORSET

CCD : Jean François JANNET

3CM : Jean Philippe FAVROT

CCBS : Jean Jacques BESSON - Philippe PLENARD

RAPC : Frédéric MONGHAL – Antoine BAUTAIN

Excusés remplacés par le suppléant :

HBA : Alain AUBOEUF remplacé par Laurent COMTET

Excusés ayant donnés procuration :

CCPA : André MOINGEON pouvoir à Yves CRISTIN

CCD : Gérard BRANCHY pouvoir à Jean François JANNET

CCMP : Josiane BOUVIER pouvoir à Bernard PERRET - Claude
CHARTON pouvoir à Guy ANTOINET - Christine FRANCOIS
pouvoir à Jean Luc ROUX

3CM : Philippe GUILLOT-VIGNOT pouvoir à Jean Philippe
FAVROT – Andrée RACCURT pouvoir à Hélène BROUSSE

Excusés :

CA3B : Patrick BOUVARD – Jonathan GINDRE – Thierry
PALLEGOIX - Benjamin RAQUIN

CCD : Audrey CHEVALIER – Sonia PERI

CCV : Guy DUPUIT

Absents :

CCPA : Gilbert BOUCHON - Frédéric TOSEL

Monsieur le Président, Yves Cristin, explique :

Dans le cadre du projet de construction d'une chaufferie alimentée par du Combustible Solide de Récupération (CSR) préparé à partir des refus de tri de l'usine OVADE, le plan de financement est en cours d'élaboration.

Face à la situation économique et internationale actuelle, les pouvoirs publics et notamment l'Union Européenne ont décidé une relance des soutiens aux installations CSR en les inscrivant dans les lignes directrices « énergie ».

L'ADEME a décidé de débloquer 600 millions d'euros entre 2024 et 2027 pour des soutiens à des installations à combustibles solides de récupération. Un appel à projets sera lancé d'ici la fin de l'année et des précisions doivent encore être apportées concernant les CSR produits par les ordures ménagères résiduelles.

Pour en bénéficier, les projets devront être validés avant 2025 et mis en service avant 2028.

Face à ces nouveaux soutiens, il est possible que des collectivités territoriales ou d'autres organismes décident d'apporter leur soutien à des chaufferies à combustibles solides de récupération.

Le Comité syndical,
Où l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Autorise le Président à répondre à l'appel à projet de l'ADEME et à déposer des demandes de subventions auprès de tout organisme ou collectivité susceptibles d'apporter leur soutien au projet de création de la chaufferie CSR.

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.

Yves CRISTIN
Président

